

I. POPULATION

Info-flash : La plupart des divorces ont lieu par consentement mutuel	4
---	---

II. SOCIETE*Emploi et chômage*

Le chômage dans l'Union européenne - Août 2004	11
--	----

III. ECONOMIE ET FINANCES*Indicateurs conjoncturels*

Calendrier de diffusion des indicateurs de l'INS.....	17
Indices de la production (base 2000 = 100) - Août 2004	18
Indices des entrées de commandes - Août 2004	20
Faillites - Septembre 2004	22

IV. AGRICULTURE ET ACTIVITES ASSIMILEES

Estimation provisoire de la production des cultures agricoles pour l'année de récolte 2004	27
Abattages effectués dans les abattoirs publics et privés durant le mois de juin 2004	28

V. INDUSTRIE ET CONSTRUCTION*Industrie*

Distribution d'eau - Août 2004	33
--------------------------------------	----

Vous pouvez trouver dans cette publication les statistiques **les plus récentes** dans les domaines suivants : Environnement, population, société, économie et finances, agriculture et activités assimilées, industrie, services, commerce et transports.

De plus notre site :: <http://statbel.fgov.be> présente une sélection de statistiques mises à jour quotidiennement.

Les publications peuvent être commandées en effectuant un versement au C.C.P. n° 679-2005886-23 de l'Institut national de statistique à Bruxelles

Pour plus de renseignements :
Statistique et Information économique
Rue de Louvain, 44 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/548.63.65 - Fax : 02/548.63.67

LIEGE

Bd de la Sauvenière, 73-75 - 4000 Liège
Tél. : 04/223.84.10
Fax : 04/222.49.94

GAND

Coupure Rechts, 620 - 9000 Gand
Tél.:09/267.27.27/30/31
Fax : 09/267.27.29

CHARLEROI

Bd Audent 14/5 - 6000 Charleroi
Tél. : 071/27.44.14
Fax : 071/27.44.19

ANVERS

Italiëlei 124, Bus 85 - 2000 Anvers
Tél. : 03/229.07.07
Fax : 03/233.28.30

SIGNES CONVENTIONNELS

Les renseignements ne sont pas disponibles	..
0 ou inférieur à la moitié de l'unité utilisée	-
Chiffres provisoires	(*)
La virgule est employée pour séparer les unités des décimales	

Editeur responsable : Fernand Sonck.

Droits d'auteurs réservés

La reproduction du contenu de cette publication, qu'elle soit intégrale ou partielle, dans la forme originale ou remaniée, est interdite sauf autorisation écrite de la Direction générale Statistique et Information économique.

L'utilisation du contenu de cette publication, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte rendu ou un livre, est autorisée, moyennant indication claire et précise de la source.

Population

Info flash

La plupart des divorces ont lieu par consentement mutuel

Trois divorces sur quatre en Belgique sont des divorces par consentement mutuel. Les autres procédures, c'est-à-dire une sur quatre, sont engagées sur requête d'un des deux conjoints, le plus souvent la femme.

La relative surreprésentation de la femme en tant que partie demanderesse s'est encore accentuée ces vingt dernières années. Si en 1980, sur cent cas de divorce, l'initiative émanait 53 fois de l'épouse, cette proportion a augmenté à 57 sur cent dans la période de 2000 à 2002. Les chiffres viennent confirmer la thèse selon laquelle c'est plus fréquemment l'épouse qui entreprend de mettre un terme au mariage.

En Flandre, le divorce par consentement mutuel est relativement plus fréquent que dans les autres régions. Bruxelles-Capitale est en tête pour ce qui est des divorces sur requête unilatérale, et c'est aussi dans cette région qui, toutes proportions gardées, l'on compte le plus grand nombre de divorces à l'initiative de la femme.

C'est entre autres ce qui ressort des nouveaux chiffres de l'INS (**Institut national de Statistique, Statistique et Information économique, SPF Économie**).

Divorces selon la partie demanderesse, par région (1980-2002)

1994-2002	<u>1994</u>	<u>1995 (a)</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Belgique					
Le mari	20,4%	11,5%	10,2%	12,2%	12,3%
La femme	23,4%	14,3%	13,5%	16,6%	15,8%
Les deux conjoints	56,2%	74,2%	76,3%	71,2%	71,9%
Ratio F/H	1,14	1,24	1,32	1,36	1,29
Région de Bruxelles-Capitale					
Le mari	23,7%	17,1%	14,3%	18,4%	17,9%
La femme	30,1%	21,1%	19,6%	24,9%	24,8%
Les deux conjoints	46,3%	61,8%	66,1%	56,7%	57,3%
Ratio F/H	1,27	1,24	1,37	1,35	1,39
Région flamande					
Le mari	16,8%	8,9%	7,2%	8,2%	8,3%
La femme	18,3%	10,4%	9,5%	11,2%	10,3%
Les deux conjoints	64,8%	80,7%	83,3%	80,6%	81,4%
Ratio F/H	1,09	1,17	1,33	1,36	1,24
Région wallonne					
Le mari	24,5%	13,9%	13,0%	15,0%	15,3%
La femme	28,4%	18,3%	16,9%	20,6%	19,2%
Les deux conjoints	47,1%	67,8%	70,1%	64,4%	65,6%
Ratio F/H	1,16	1,31	1,29	1,37	1,26

Population – Info Flash

Divorces selon la partie demanderesse, par région (1980-2002) – Suite et fin

1980-1993	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>1991</u>	<u>1992</u>	<u>1993</u>
Belgique					
Le mari	26,7%	23,2%	22,9%	21,9%	22,1%
La femme	29,9%	27,1%	26,0%	25,5%	25,8%
Les deux conjoints	43,3%	49,7%	51,1%	52,6%	52,1%
Ratio F/H	1,12	1,17	1,13	1,16	1,17
Région de Bruxelles-Capitale					
Le mari	26,9%	27,6%	26,1%	23,7%	26,3%
La femme	32,4%	30,6%	31,1%	33,5%	33,3%
Les deux conjoints	40,7%	41,8%	42,7%	42,8%	40,4%
Ratio F/H	1,20	1,11	1,19	1,41	1,27
Région flamande					
Le mari	25,4%	20,3%	20,2%	18,7%	19,2%
La femme	27,6%	23,1%	21,5%	20,5%	19,9%
Les deux conjoints	47,0%	56,6%	58,4%	60,8%	60,8%
Ratio F/H	1,09	1,14	1,06	1,09	1,04
Région wallonne					
Le mari	28,4%	25,8%	25,9%	26,1%	24,6%
La femme	31,8%	31,7%	30,9%	30,0%	31,4%
Les deux conjoints	39,8%	42,4%	43,2%	43,9%	44,1%
Ratio F/H	1,12	1,23	1,19	1,15	1,28

Les divorces peuvent se classer en plusieurs catégories. Dans les cas de **divorce par consentement mutuel**, les deux conjoints forment ensemble la partie demanderesse. Dans les cas de **divorce pour cause déterminée** et de **divorce pour séparation de fait**, seul un des conjoints agit en tant que partie demanderesse. **La séparation de corps**, devenue assez rare de nos jours, n'est pas à proprement parler un divorce, car elle n'entraîne pas la dissolution du mariage; les cas de séparation de corps ne sont donc pas comptabilisés dans ces statistiques. La partie demanderesse n'est pas définie dans environ 10% des cas, et ceux-ci non plus ne sont pas pris en compte.(a) Le 30 juin 1994, une nouvelle législation sur le divorce est entrée en vigueur. La durée de la procédure de divorce par consentement mutuel a alors été abrégée à environ 6 mois, ce qui a conduit à une hausse du nombre de divorces où les deux conjoints forment ensemble la partie demanderesse et à une baisse de celui des divorces où la partie demanderesse est constituée d'un seul des conjoints.

Source : INS (Institut national de Statistique, Statistique et Information économique, SPF Économie), Statistiques démographiques.

3 divorces sur 4 ont lieu par consentement mutuel

Au cours de la période 2000-2002, près de **trois divorces sur quatre (73%)** étaient des divorces **par consentement mutuel** : 76% en 2000, 71% en 2001 et 72% en 2002. Dès 1991, le nombre de divorces par consentement mutuel dépassait le nombre de divorces sur requête d'un des deux époux, mais c'est surtout depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation que les divorces par consentement mutuel connurent une expansion importante (voir tableau ci-dessus).

En effet, avec la nouvelle législation du 30 juin 1994, il était devenu *plus simple* de divorcer, et la procédure pouvait se dérouler *plus rapidement*. De surcroît, le divorce par consentement mutuel était devenu moins onéreux, car cette catégorie de divorce est la seule où l'on est dispensé de l'obligation de se faire assister d'un avocat.

Population – Info Flash

Dans un peu plus d'un divorce sur quatre, un seul des conjoints agit comme partie demanderesse (il s'agit alors de divorces *pour cause déterminée* ou *pour séparation de fait*). Jusqu'en 1990, les divorces sur requête d'un seul des conjoints étaient en majorité. Ainsi, en 1980 par exemple, 43% des divorces étaient des divorces par consentement mutuel, alors que l'initiative émanait d'une des deux parties dans 57% des cas.

Les femmes plus nombreuses que les hommes à faire une demande en divorce

Les chiffres font aussi apparaître que lorsque la partie demanderesse est constituée d'un seul des deux conjoints, il s'agit **plus souvent de la femme que du mari**. Sur tous les cas où le couple ne divorce pas par consentement mutuel, la procédure de divorce est engagée trois fois sur sept à l'initiative du mari et quatre fois sur sept par la femme. La relative surreprésentation de la femme en tant que partie demanderesse s'est encore renforcée ces dernières années (cf. le ratio F/H dans le tableau ci-haut), passant de 12% en 1980 à 17% en 1990, puis à 32% dans la période de 2000 à 2002.

En 1980, sur cent cas de divorce, l'initiative émanait 53 fois de l'épouse et 47 fois du mari ; dans la période de 2000 à 2002, la partie demanderesse était 57 fois sur cent la femme et 43 fois sur cent le mari.

Les femmes prennent donc l'initiative d'un divorce plus souvent que les hommes (dans un nombre de cas supérieur d'un tiers environ). Que l'initiative du divorce émane plus fréquemment des femmes que des hommes, avait déjà été mis en lumière par des recherches antérieures menées par **Koen Matthijs** et le département de sociologie de l'Université K.U.Leuven. En 1983 furent interrogées 766 personnes qui avaient divorcé en 1978.

Dans « *Echtscheiding als sociaal proces. Een onderzoek in Vlaanderen* », Koen Matthijs écrit : « Quant à l'idée de divorcer, 59% des femmes affirment qu'elles ont été les premières à l'exprimer, 24% que c'était d'abord leur mari, et 17% que cette possibilité avait été envisagée par les deux époux simultanément. Les hommes pour leur part affirment dans 42% des cas avoir été les premiers à évoquer l'éventualité d'un divorce, mais rapportent que dans un nombre de cas presque égal – 39% – c'est de la femme qu'est venue l'initiative. Ces données réunies permettent de conclure que les femmes sont plus souvent les premières à soulever l'idée d'un divorce que les hommes. Cela vaut également pour ce qui est de consulter un avocat. (...) Des éléments indiquent que lorsque la femme a mis en marche le processus de divorce, que ce soit dans son esprit ou dans les faits, elle tend alors à persévérer jusqu'au bout, alors que le mari est davantage sujet à des incertitudes, se traduisant par des tergiversations. (...) Les femmes envisagent le divorce plus tôt et plus souvent que les hommes. »

Aux Pays-Bas également, la partie demanderesse est sensiblement le plus souvent la femme que le mari. Les chercheurs Tineke Fokkema et Aat Liefbroer du NIDI (Institut interdisciplinaire néerlandais d'études démographiques) ont rédigé un article dans lequel ils résument la situation de la manière suivante : "L'indépendance économique accrue de la femme est souvent invoquée comme la cause principale de la hausse globale du nombre de divorces à partir du milieu des années soixante.

Le niveau d'enseignement des femmes et leur participation au monde du travail n'ayant cessé d'augmenter de manière continue ces dernières décennies, le "coût" qui s'attache, pour la femme, à la rupture d'une union malheureuse, est devenu plus facile à assumer. D'autre part, cette indépendance accrue de la femme peut, en elle-même, avoir été à l'origine de conflits à l'intérieur du ménage."

Population – Info Flash

Koen Matthijs observe que les hommes tendent à situer le point de départ du problème à un moment plus tardif que les femmes, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les femmes ont le sentiment d'investir plus dans le mariage et de recevoir moins en retour. Koen Matthijs: « Il est possible également que les hommes s'avisent bien de l'existence de certains problèmes, mais qu'ils ne les perçoivent pas comme des *problèmes de mariage*. »

Disparités entre les régions

L'on observe entre les trois régions des différences assez considérables. En Flandre, il arrive le plus souvent que le couple divorce par consentement mutuel. En 2002 par exemple, cela a été le cas dans 81 divorces sur 100, contre seulement 57 sur 100 à Bruxelles-Capitale et 66 sur 100 en Wallonie.

Dans les 19 communes de l'agglomération bruxelloise, le nombre de divorces par consentement mutuel ne dépasse que de peu le nombre de divorces sur requête d'un seul conjoint.

Ce que l'on constate par ailleurs dans la région de Bruxelles-Capitale, c'est que, plus souvent encore que dans les autres régions, l'initiative du divorce émane de la femme. La différentiel entre les deux sexes s'élève à 37% à Bruxelles, contre 31% en Flandre et en Wallonie (toujours selon les chiffres portant sur la période 2000 à 2002 compris). Mais la hausse de la proportion de cas où la femme agit en tant que partie demanderesse est une tendance commune qui se manifeste dans chacune des trois régions.

Plus d'info

L'on distingue, d'une part, les divorces par consentement mutuel, où les deux conjoints ensemble sont partie demanderesse, et, d'autre part, les divorces pour cause déterminée (adultère, violences, mauvais traitements ou injure grave) et les divorces pour séparation de fait. Dans ces derniers cas, un seul des deux conjoints est partie demanderesse, et se voit alors opposer une partie défenderesse.

La séparation de corps, dont, du reste, l'occurrence est devenue faible, n'est pas un divorce à proprement parler puisqu'elle n'entraîne pas la dissolution du mariage. En conséquence, les cas de séparation de corps ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

Dans 10% des cas environ, la partie demanderesse ne nous a pas été précisée. Ces cas n'ont pas été pris en compte lors du calcul des pourcentages.

Sur le Web

Publication téléchargeable "Mariages et divorces" 2002 de l'INS.

Article "De moins en moins de mariages et de plus en plus de divorces" de l'INS.

Société

Emploi et chômage

Chômage

Le chômage dans l'Union européenne

Les taux de chômage comparables établis par l'Eurostat tels que repris ici pour les vingt-cinq pays de l'Union européenne ainsi que pour les pays prochainement adhérents (auxquels sont adjoints, à titre indicatif, ceux des Etats-Unis et du Japon) représentent le pourcentage des chômeurs par rapport à la population active ou "Forces de Travail" (ensemble des personnes actives occupées et des chômeurs).

Le chômage reprend l'ensemble des personnes de 15 ans et plus sans travail, à la recherche active d'un emploi et disponibles immédiatement pour l'occuper (définition du Bureau international du travail). L'utilisation des mêmes définitions et concepts dans tous les Etats membres assurent une certaine comparabilité des résultats.¹

Les estimations relatives à l'emploi (personnes actives occupées) et au chômage sont actuellement basées sur les résultats du deuxième trimestre 2003 de l' "Enquête continue sur les forces de travail" réalisée par l'INS.¹

L'estimation *mensuelle* du chômage résulte de l'interpolation / extrapolation des résultats de l'EFT en utilisant un *indicateur mensuel du chômage*.

Il s'agit en l'occurrence, pour la Belgique, du "chômage enregistré" qui reprend l'ensemble des personnes sans emploi inscrites en qualité de demandeurs d'emploi auprès des services de placement relevant du FOREM, de l'ORBEM ou du VDAB, à savoir les chômeurs complets indemnisés, les autres demandeurs d'emploi inoccupés inscrits obligatoirement et les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits volontairement.

A partir de novembre 1998 les chiffres du chômage " non désaisonnalisés " ne sont plus fournis par EUROSTAT.

Les chiffres **désaisonnalisés** (c'est-à-dire corrigés des variations saisonnières) seront donc repris **à partir de janvier 1998**, afin d'assurer l'uniformité de la méthode pour l'année entière.

Les taux ainsi établis sont en accord avec les critères du B.I.T.

¹ Pour plus de détails, voir " Enquête sur les forces de travail 2002" (INS,2003)

Chômage

Taux de chômage dans l'Union Européenne

Pays	Sexe	2004		2003	
		Juillet	Août	Juillet	Août
Belgique (1)	Total	8,6	8,6	8,2	8,2
	Hommes	8,4	8,4	8,0	8,0
	Femmes	8,9	8,9	8,5	8,5
Danemark	Total	5,8	..	5,7	5,8
	Hommes	5,4	..	5,4	5,4
	Femmes	6,3	..	6,1	6,2
Allemagne	Total	9,9	9,9	9,7	9,7
	Hommes	10,3	10,3	10,1	10,1
	Femmes	9,5	9,5	9,2	9,2
Grèce	Total	9,2	9,2
	Hommes	5,8	5,8
	Femmes	14,1	14,1
Espagne	Total	11,0	11,0	11,3	11,3
	Hommes	8,1	8,1	8,2	8,2
	Femmes	15,2	15,1	15,8	15,8
France	Total	9,6	9,6	9,5	9,5
	Hommes	8,7	8,7	8,6	8,6
	Femmes	10,6	10,7	10,6	10,6
Irlande	Total	4,5	4,4	4,7	4,7
	Hommes	4,7	4,6	4,9	4,9
	Femmes	4,1	4,1	4,3	4,3
Italie	Total	8,6	8,6
	Hommes	6,6	6,6
	Femmes	11,7	11,6
Luxembourg	Total	4,3	4,3	3,8	3,8
	Hommes	3,2	3,2	2,8	2,8
	Femmes	5,8	5,9	5,2	5,3
Pays - Bas	Total	4,8	..	3,8	3,8
	Hommes	4,5	..	3,6	3,6
	Femmes	5,1	..	4,0	4,1
Autriche	Total	4,5	4,5	4,2	4,3
	Hommes	3,9	3,9	4,0	4,0
	Femmes	5,2	5,3	4,4	4,8
Portugal	Total	6,4	6,4	6,2	6,2
	Hommes	5,7	5,6	5,5	5,6
	Femmes	7,3	7,3	7,1	7,0
Finlande	Total	9,0	9,0	9,0	8,9
	Hommes	8,7	8,8	9,1	9,0
	Femmes	9,3	9,3	8,8	8,8
Suède	Total	6,3	6,2	5,6	5,7
	Hommes	6,6	6,5	6,0	6,1
	Femmes	6,0	6,0	5,2	5,2
Royaume -Uni	Total	5,0	4,9
	Hommes	5,5	5,4
	Femmes	4,4	4,4

.. = Données non disponibles

(1) Série revue par Eurostat sur base des résultats du 2ème trimestre 2003 de l'enquête continue sur les forces de travail

Chômage

Taux de chômage dans l'Union Européenne - suite et fin

Pays	Sexe	2004		2003	
		Juillet	Août	Juillet	Août
Chypre	Total	4,5	4,5	4,6	4,6
	Hommes	4,0	4,1	4,1	4,2
	Femmes	5,1	5,1	5,1	5,2
République tchèque	Total	8,5	8,5	7,9	8,0
	Hommes	7,4	7,4	6,2	6,3
	Femmes	9,8	9,7	10,0	10,0
Estonie	Total	8,8	8,7	10,3	10,1
	Hommes	9,0	8,8	10,4	10,2
	Femmes	8,7	8,5	10,2	10,1
Hongrie	Total	5,9	5,9	5,7	5,7
	Hommes	6,0	6,1	5,9	6,0
	Femmes	5,8	5,8	5,4	5,5
Lettonie	Total	10,6	10,6	10,3	10,3
	Hommes	10,3	10,4	10,1	10,1
	Femmes	10,8	10,9	10,6	10,6
Lituanie	Total	11,2	11,0	12,6	12,5
	Hommes	10,1	9,8	11,9	11,9
	Femmes	12,3	12,2	13,3	13,2
Malte	Total	8,7	..	8,4	8,5
	Hommes	7,4	..	7,0	7,0
	Femmes	11,5	..	11,6	11,8
Pologne	Total	18,8	18,7	19,2	19,2
	Hommes	18,0	17,9	18,5	18,5
	Femmes	19,7	19,7	19,9	19,9
Slovaquie	Total	15,9	15,7	17,0	16,8
	Hommes	15,0	14,8	16,7	16,6
	Femmes	16,9	16,8	17,2	17,1
Slovenie	Total	6,2	6,2	6,6	6,7
	Hommes	5,8	5,7	6,1	6,1
	Femmes	6,8	6,8	7,2	7,3
Eur. 15	Total	8,1	8,1	8,1	8,1
	Hommes	7,4	7,4	7,4	7,4
	Femmes	9,1	9,1	9,0	9,0
Eur. 25	Total	9,0	9,0	9,1	9,1
	Hommes	8,3	8,3	8,3	8,3
	Femmes	10,0	10,0	10,0	10,0
<hr/>					
U.S.A	Total	5,6	5,4	6,2	6,1
	Hommes	5,5	5,6	6,5	6,3
	Femmes	5,6	5,3	5,7	5,8
Japon	Total	4,9	4,8	5,3	5,1
	Hommes	5,3	..	5,5	5,3
	Femmes	4,4	..	4,9	4,8

.. = Données non disponibles

Economie et finances
Indicateurs conjoncturels

Calendrier de diffusion des indicateurs de l'INS

Les indices sont disponibles le jour indiqué à 0 heure sur notre site <http://statbel.fgov.be>

Disponible le	Indicateur	Période de référence	Périodicité
OCTOBRE 2004			
21	Indices des prix à la production	septembre 2004	mensuel
21	Statistique du tourisme et de l'hôtellerie	mai 2004	mensuel
28	Permis de bâtir	août 2004	mensuel
28	Indices du chiffre d'affaires (PRODCOM)	août 2004	mensuel
28	Indices des prix à la consommation(*)	octobre 2004	mensuel
28	Indices du chiffre d'affaires (TVA)	août 2004	mensuel
28	Indices des investissements (TVA)	août 2004	mensuel
28	Indices du commerce de détail	juillet 2004	mensuel
NOVEMBRE 2004			
4	Indices des salariés	août 2004	mensuel
4	Indices des heures travaillées	août 2004	mensuel
11	Indices de la production	septembre 2004	mensuel
18	Indices des entrées des commandes	septembre 2004	mensuel
18	Faillites	octobre 2004	mensuel
18	Statistique du tourisme et de l'hôtellerie	juin 2004	mensuel
25	Permis de bâtir	septembre 2004	mensuel
25	Indices du chiffre d'affaires (PRODCOM)	septembre 2004	mensuel
25	Indices des prix à la production	octobre 2004	mensuel
25	Indices du chiffre d'affaires (TVA)	septembre 2004	mensuel
25	Indices des investissements (TVA)	septembre 2004	mensuel
25	Indices du commerce de détail	août 2004	mensuel
29	Indices des prix à la consommation(*)	novembre 2004	mensuel
DECEMBRE 2004			
2	Indices des salariés	septembre 2004	mensuel
2	Indices des heures travaillées	septembre 2004	mensuel
2	Indices de la masse salariale	3ème trimestre 2004	trimestriel
2	Indices des salaires horaires	octobre 2004	trimestriel
9	Indices de la production	octobre 2004	mensuel
9	Faillites	novembre 2004	mensuel

(*)Disponibles à 12h00, après la réunion de la Commission de l'Indice.

Ce calendrier peut être également envoyé séparément, sur demande

(Tel. 02/548.68.63 - 63.66 - Fax. 02/548.63.67)

Indicateurs conjoncturels – Communiqué de presse

Août 2004* : production dans l'industrie + 1,1%, dans la construction - 1,7%

Comparé aux trois mois précédents, l'**indice désaisonnalisé** de la **production** de l'industrie à l'exclusion de la construction pour la Belgique des trois derniers mois a augmenté de 1,1% ; dans la construction, la diminution est de 1,7%.

La **tendance** des trois derniers mois comparés aux trois mois précédents montre une hausse (+0,8%) pour le Royaume. Au niveau régional, la production de la Flandre a augmenté de 0,8%, en Wallonie on constate une augmentation de 2,4%**.

Une répartition selon le type des produits donne +0,6% pour les biens intermédiaires, -1,2% pour les biens d'investissements, -1,3% pour les biens de consommation durables et -0,6% pour les biens de consommation non durables. La construction, d'autre part, a diminué de 2,5%.

Prochain communiqué de presse : **10/11/2004**

*

* *

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.

Sur la page suivante, vous trouverez les tableaux et graphiques annexes.

Plus d'informations sur la conjoncture !

⇒ pour une vue globale de la conjoncture en Belgique et en Europe, consultez le portail conjoncturel de l'INS (en 4 langues) :

<http://statbel.fgov.be/indicators>

⇒ Tous les renseignements méthodologiques peuvent être obtenus auprès l'Unité Conjoncture.

⇒ Il est possible d'obtenir des données sur la production plus détaillées (par sous-secteur, par région) ou traitées de façon plus approfondie (par ex : désaisonnalisées), soit ponctuellement soit en s'abonnant.

⇒ En plus des indices de la production, nous calculons beaucoup d'autres indicateurs : indices des heures travaillées, nouvelles commandes, masse salariale, nombre d'employés, coût de matériaux, prix à la production, permis de bâtir, chiffre d'affaires, etc.

** hausse en % au cours des trois derniers mois, jusqu'à août 2004 compris, par rapport au trimestre précédent, valeurs corrigées des variations saisonnières*

*** les programmes de désaisonnalisation et calcul de tendance considèrent chaque série en soi ; de ce fait, il est possible que l'addition des résultats partiels (des régions ou des types de produits) ne correspond pas avec les résultats globaux.*

Indicateurs conjoncturels – Communiqué de presse

Production

Indices bruts (2000=100)

Indices de volume de la production industrielle

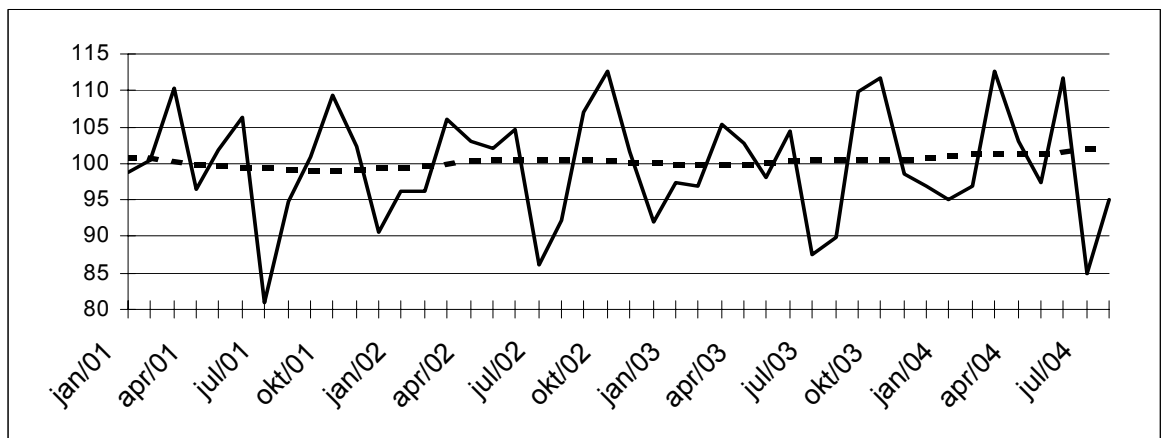
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Ensemble de l'industrie, à l'exclusion de la construction													
2003	101,0	98,9	105,1	103,0	99,0	104,3	94,6	90,4	108,9	111,4	100,8	102,5	101,7
2004	98,2	98,7	113,3	104,6	99,3	112,3	94,5	96,1					
Construction													
2003	82,7	88,9	105,9	100,8	94,0	105,0	58,5	87,6	113,1	112,5	89,6	74,5	92,8
2004	82,7	90,1	109,4	96,0	89,2	108,5	48,6	90,2					
Ensemble de l'industrie, à l'exclusion de la construction													
2003	100,4	98,9	107,7	102,7	103,0	107,6	93,1	93,6	107,4	109,7	105,0	102,7	102,6
2004	99,8	101,4	111,3	104,6	104,5	110,8	94,9	97,3					
Construction													
2003	83,3	88,9	110,5	102,5	102,6	110,8	59,1	96,2	110,8	109,0	99,4	75,1	95,7
2004	87,3	93,0	106,0	97,7	101,9	106,2	53,2	90,8					

Indices par jour ouvrable

Compte tenu de la durée et de la composition inégales des mois

Tendance

Ensemble de l'industrie ; après élimination des variations saisonnières et accidentelles



Indices bruts:

Tendance :

Évolution de la tendance

Comparaison des trois derniers mois avec les trois mois précédents

↗↗ > 2.5%
 ↗ 0.5% à 2.5%
 → -0.5% à 0.5%
 ↘ -2.5% à -0.5%
 ↘↘ < -2.5%

Branches d'activité / Grands regroupements industriels	Belgique	Flandre	Wallonie	Bruxelles
Ensemble de l'industrie	↗	↗	↗	↘↘
Ensemble de l'industrie, à l'exclusion de la construction	↗	↗	↗	↘↘
Biens intermédiaires	↗	↗	↗	↘↘
Biens d'investissement	↘	↗	↗	↘↘
Biens de consommation durables	↘	↗	↘	↗↗
Biens de consommation non-durables	↘	↗	↗	↘↘
Industries extractives	↗↗	→	↗↗	
Industries agricoles et alimentaires	↗	↗	↗	↘
Textile, habillement, cuir et chaussure	↗	↗	↘	→
Papier et carton; édition et imprimerie	→	↗	→	→
Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques	→	↗	↗↗	↘↘
Fabrications métalliques	↗	↗	↗↗	↗↗
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	↘	↘↘	↘↘	
Produits minéraux non métalliques	↗	↗	↗	↗↗
Métallurgie	↘	↗	↘↘	
Meubles	↘	↗	↘↘	
Électricité	↗↗	↗	→	↘
Construction	↘	↘	↘↘	↘

Indicateurs conjoncturels – Communiqué de presse

Août 2004* : entrées de commandes industrie + 8,5%, construction + 2,1%

Comparé aux trois mois précédents, l'indice désaisonnalisé pour la Belgique pour les **entrées de commandes** dans l'industrie produisant sur commande des trois derniers mois a augmenté de 8,5% ; dans la construction, l'augmentation est de 2,1%.

La **tendance** des trois derniers mois comparés aux trois mois précédents, montre une forte hausse (+4,8%) pour le Royaume. Au niveau régional, les entrées de commandes en Flandre ont augmenté de 2,3%; en Wallonie, on constate une augmentation de 5,5%**.

En ce qui concerne les secteurs principaux, l'évolution de la tendance est de +3,2% pour l'industrie chimique, de -1,1% pour les fabrications métalliques et de -0,8% pour la construction.

Prochain communiqué de presse : **18/11/2004**

*

* *

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.

Plus d'informations sur la conjoncture !

⇒ pour une vue globale de la conjoncture en Belgique et en Europe, consultez le portail conjoncturel de l'INS (en 4 langues) :

<http://statbel.fgov.be/indicators>

⇒ Tous les renseignements méthodologiques peuvent être obtenus auprès l'Unité Conjoncture.

⇒ Il est possible d'obtenir des données sur les nouvelles commandes plus détaillées (par sous-secteur, par région) ou traitées de façon plus approfondie (par ex : désaisonnalisées), soit ponctuellement soit en s'abonnant.

⇒ Outre les indices des nouvelles commandes, nous calculons beaucoup d'autres indicateurs : indices des heures travaillées, la production, masse salariale, nombre d'employés, ...

**(hausse en % au cours des trois derniers mois, jusqu'à août 2004 compris, par rapport au trimestre précédent, valeurs corrigées des variations saisonnières)*

***les programmes de désaisonnalisation et calcul de tendance considèrent chaque série en soi ; de ce fait, il est possible que l'addition des résultats partiels (des régions ou des types de produits) ne correspond pas avec les résultats globaux.*

Indicateurs conjoncturels – Communiqué de presse

Nouvelles commandes

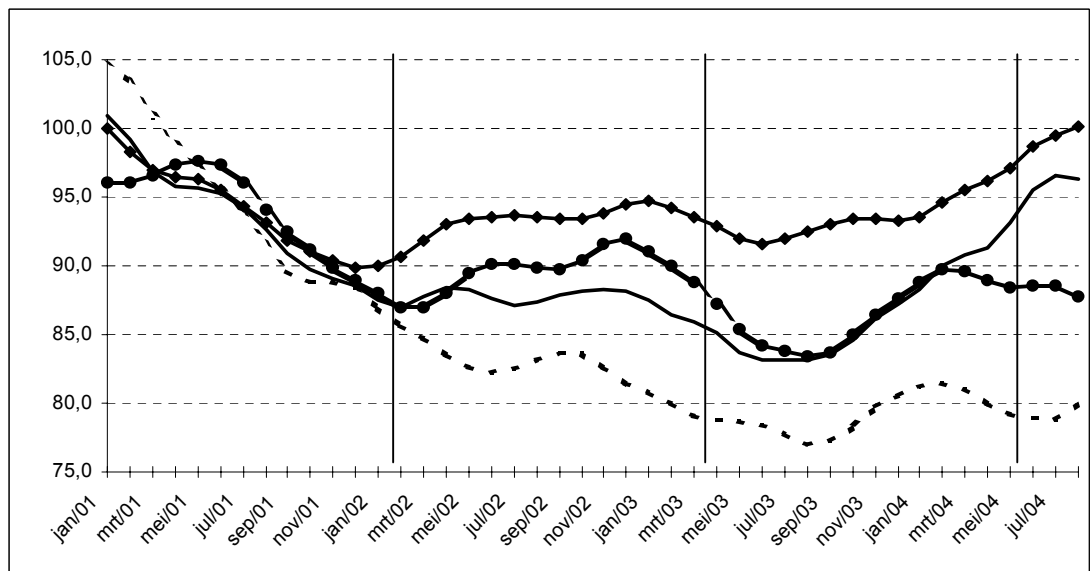
Indices bruts (2000=100)
Indices de volume des entrées de commandes

Indices désaisonnalisés
Après élimination des variations saisonnières

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Industrie produisant sur commande													
2003	86,8	83,9	91,0	87,0	82,5	87,2	76,2	69,6	90,0	92,6	85,0	84,2	84,7
2004	83,1	88,5	100,0	92,2	91,6	106,7	91,5	86,6					
Construction													
2003	89,9	76,9	97,9	87,0	84,5	84,7	73,4	78,9	80,1	97,9	88,2	90,6	85,8
2004	79,2	88,8	95,1	92,7	83,7	99,0	72,1	80,7					
Industrie produisant sur commande													
2003	87,9	85,9	85,2	86,3	81,1	84,7	82,7	81,2	84,9	83,0	86,2	88,1	84,8
2004	85,2	88,7	90,1	90,5	93,4	98,9	99,0	99,2					
Construction													
2003	94,8	85,0	95,0	85,2	86,6	76,5	88,3	81,2	76,1	88,7	85,6	89,1	86,0
2004	86,4	97,7	88,8	90,9	82,3	90,1	94,7	82,8					

Tendance
Ensemble de l'industrie; après élimination des variations saisonnières et accidentelles

Industrie et construction :	—
Fabrications métalliques :	- - - - -
Chimie :	◆ — ◆
Construction :	● — ●



Evolution de la tendance	
Comparaison des trois derniers mois avec les trois mois précédents	
↗↗	> 2.5%
↗	0.5% à 2.5%
→	-0.5% à 0.5%
↘	-2.5% à -0.5%
↘↘	< -2.5%

Branches d'activité	Belgique	Flandre	Wallonie	Bruxelles
Industrie et construction produisant sur commande	↗↗	↗	↗↗	↘
Industrie produisant sur commande	↗↗	↗↗	↗↗	↘
Textile et habillement	↗	↘	→	↗↗
Textile	→	→	→	↘↘
Habillement et fourrures	↗↗	↗	↗↗	↗↗
Papier et carton	↘	→	↘	↘
Industrie chimique	↗↗	↗↗	↗↗	
Métallurgie	↗↗	↗↗	↗↗	
Fabrications métalliques	↘	↘	↘	↘
Travail des métaux	↘	↘	↘↘	↗
Machines et équipements	↗	↗↗	→	↗↗
Equipements électriques et électroniques	↘↘	↘↘	↗	→
Matériel de transport	↗↗	↗	↘	
Construction	↘	→	↘	↘

Indicateurs conjoncturels – Communiqué de presse

Septembre 2004: 839 faillites (+ 4,5%)

En septembre 2004, 839 entreprises au total ont été déclarées en faillite en Belgique, une hausse de 4,5% par rapport à septembre 2003. Le nombre de faillites enregistrées pendant les trois derniers mois s'élève à 1603, ce qui signifie une diminution de 0,7% par rapport à la même période de 2003.

Dans les trois derniers mois, par rapport à la même période de l'année précédente, le nombre d'entreprises en faillite a diminué de 14,3% dans l'industrie, dans la construction il y avait une baisse de 12,3%; le commerce a connu une augmentation de 10,6% et dans le secteur horeca on constate 2,5% de faillites en moins. Le nombre d'entreprises en faillite dans le transport et les autres services s'est réduit de 13,5%.

Au niveau régional, pour la même période de trois mois, on observe une baisse du nombre de faillites de 8,1% en Flandre, en Wallonie ils ont augmenté de 3,2% et Bruxelles a connu une augmentation de 19,0%.

Une répartition des faillites selon la taille des entreprises concernées, donne des changements, toujours pour la comparaison des trois derniers mois par rapport à la même période en 2003, de +17,9% pour les entreprises sans employés, de -7,5% pour les petites entreprises occupant de 1 à 9 personnes, de -30,2% pour les entreprises moyennes avec 10 à 49 employés et de -16,7% pour les grandes entreprises occupant 50 ou plus de personnes.

Une ventilation selon la forme juridique, donne finalement -0,7% pour les indépendants, -4,9% pour les S.A., -3,1% pour les SPRL et -3,4% pour les coopératives.

Prochain communiqué de presse : **18/11/2004**

*
* *

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.

Sur la page suivante, vous trouverez les tableaux et graphiques annexes.

Plus d'informations sur la conjoncture !

⇒ pour une vue globale de la conjoncture en Belgique et en Europe, consultez le portail conjoncturel de l'INS (en 4 langues) :

<http://statbel.fgov.be/indicators>

⇒ Tous les renseignements méthodologiques peuvent être obtenus auprès l'Unité Faillites.

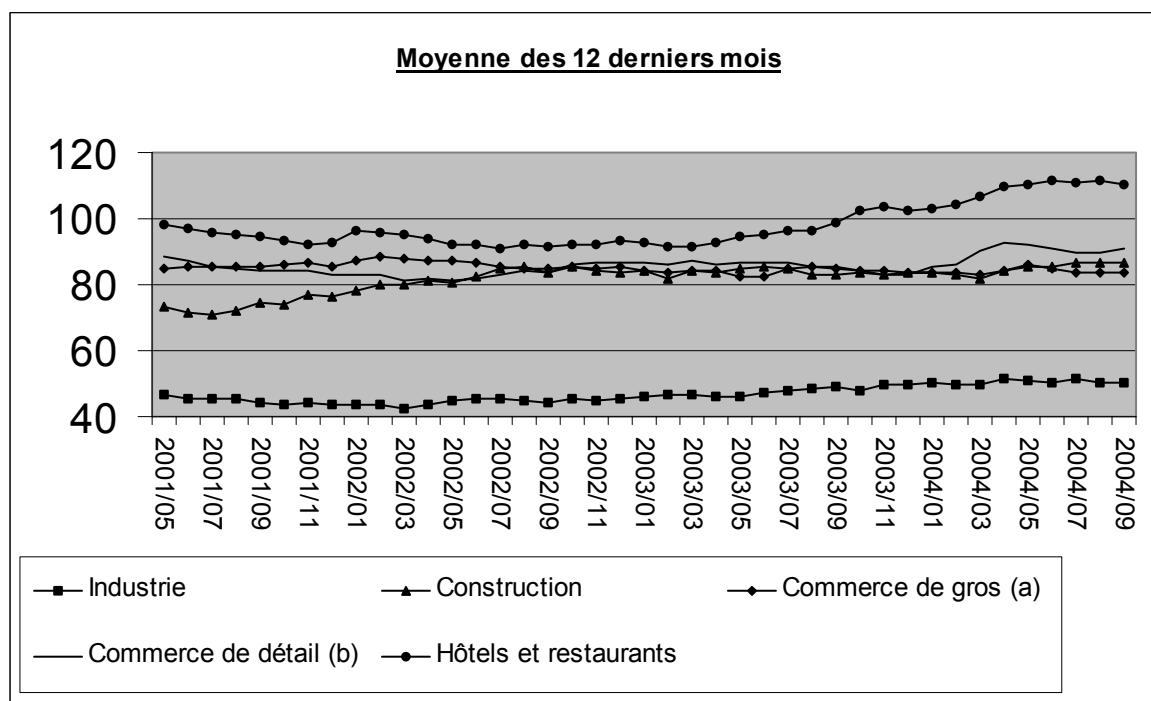
⇒ Il est possible d'obtenir des données sur les faillites plus détaillées (par sous-secteur, par région) ou traitées de façon plus approfondie (par ex : désaisonnalisées), soit ponctuellement soit en s'abonnant.

⇒ En plus des indices des faillites, nous calculons beaucoup d'autres indicateurs : indices des heures travaillées, nouvelles commandes, masse salariale, nombre d'employés, coût de matériaux, prix à la production, permis de bâtir, chiffre d'affaires,

Indicateurs conjoncturels – Communiqué de presse

Faillites

Faillites mensuelles	Année 2003					Année 2004											Sep	%
	Juillet	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A				
Total	475	337	803	722	590	724	627	696	825	675	641	784	412	352	839			
Selon l'activité																		
Agriculture et pêche	10	3	10	5	7	17	6	9	14	6	4	14	9	6	8	1,0%		
Industrie extractive, énergie et industrie manufacturière	44	27	55	67	44	54	55	42	70	48	52	63	29	28	51	6,1%		
Construction	44	40	119	84	84	85	67	90	119	106	92	113	43	37	98	11,7%		
Commerce	51	71	104	223	230	235	206	250	251	198	194	221	126	115	269	32,1%		
Horeca	71	64	141	128	99	120	106	118	153	108	111	115	72	55	142	16,9%		
Transport et autres services	153	87	225	177	142	176	164	163	191	177	159	217	96	84	222	26,5%		
Activité non déterminée	19	12	30	31	22	37	23	24	27	32	29	41	37	27	49	5,8%		
Selon la région																		
Bruxelles	74	55	140	103	91	120	89	97	154	81	109	116	73	73	174	20,7%		
Flandre	304	196	443	414	325	388	356	386	444	386	316	447	225	182	460	54,8%		
Wallonie	97	86	220	205	174	216	182	213	227	208	216	221	114	97	205	24,4%		
Selon la forme juridique																		
Indépendants	76	60	150	149	117	119	115	130	156	129	124	144	92	74	156	18,6%		
SA	80	71	135	135	113	144	121	124	144	111	111	135	73	60	139	16,6%		
SPRL	285	190	448	403	674	406	356	394	466	395	361	443	216	195	483	57,6%		
SC	27	10	52	24	26	38	21	35	46	33	30	39	23	18	45	5,4%		
Autres	7	6	18	11	18	17	14	13	13	7	15	23	8	5	16	1,9%		



(a) Commerce de gros et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du commerce de véhicules et motocycles.

(b) Commerce de détail, à l'exclusion du commerce de véhicules automobiles et motocycles.

Indicateurs conjoncturels – Communiqué de presse

Comparaison des 3 derniers mois par rapport à la même période de l'année passé

	Belgique	Flandre	Wallonie	Bruxelles		
Total	→	↘↘	↗	↗↗		
Selon l'activité						
Agriculture et pêche	→	↗↗	→	↘↘	>5%	↗↗
Industrie extractive, énergie et industrie manufacturière	↘↘	↘↘	→	→	1% à 5%	↗
Construction	↘↘	↘↘	↘↘	↗	-1% à 1%	→
Commerce	↗↗	↘	↗↗	↗↗	-5% à -1%	↘
Horeca	↘	↘↘	↘↘	↗↗	< -5%	↘↘
Transport et autres services	↘↘	↘↘	↘↘	↗↗		
Activité non déterminée	↗↗	↗↗	↗↗	↗↗		
Selon la forme juridique						
Indépendants	↗↗	↗↗	↗	↗↗		
SA	↘	↘↘	↗↗	↗↗		
SPRL	↘	↘↘	↘	↗↗		
SC	↘	↘↘	↘↘	↗↗		
Autres	↘↘	↘↘	↗↗	↘↘		

Agriculture et activités assimilées

Agriculture

Estimation provisoire de la production des cultures agricoles pour l'année de récolte 2004

Résultats pour la Belgique

	Nature de la récolte	Superficie (ha)	Rendement (100 kg/ha)	Production (tonnes)
Céréales pour le grain				
Froment d'hiver	grain	199.469	90,0	1.795.221
Froment de printemps	grain	1.655	69,3	11.469
Epeautre	grain	10.223	69,0	70.539
Seigle	grain	757	48,8	3.694
Orge de brasserie	grain	1.812	65,3	11.832
Orge d'hiver	grain	33.831	80,7	273.016
Orge de printemps	grain	4.566	57,6	26.300
Avoine	grain	5.149	55,7	28.680
Triticale	grain	8.183	70,1	57.363
Maïs grain récolté humide	grain	28.823	111,5	321.376
Maïs grain récolté sec	grain	24.300	95,6	232.308
Autres céréales	grain	855	54,3	4.643
Cultures industrielles				
Plants de pommes de terre	tubercules	2.627	246,4	64.729
Pommes de terre hâtives	tubercules	11.722	413,9	485.174
Pommes de terre de conservation - Bintje	tubercules	36.679	470,7	1.726.481
Pommes de terre de conservation - autres variétés	tubercules	15.319	490,5	751.397
Betteraves sucrières	racines	88.377	668,9	5.911.538
Chicorée pour l'inuline	racines	15.973	429,9	686.679
Chicorée à café	racines	293	423,8	12.417
Lin	paille	20.582	66,4	136.664
	grain		8,9	18.318
Colza	grain	5.649	40,3	22.765
Navette	grain	30	15,0	45
Tabac	feuilles séchées	382	40,1	1.532
Houblon	cônes secs	214	24,8	531
Haricots verts de conserve	gousses fraîches	5.771	114,3	65.963
Pois verts de conserve	grain frais	8.898	80,2	71.362

Abattages d'animaux

Total des animaux abattus dans les abattoirs publics et privés durant le mois de juin 2004 (1)

Catégories d'animaux	Nombre (têtes)	Poids vif (kg)	Poids abattus (kg)
Total des animaux abattus	1 059 057	152 191 453	114 690 685
Total des bêtes bovines	71 012	38 726 692	24 083 084
Veaux	24 449	6 478 985	4 016 973
Total du gros bétail	46 563	32 247 707	20 066 111
Boeufs	44	33 176	20 567
Taureaux	17 255	12 630 660	8 083 618
Vaches	28 053	18 795 510	11 465 261
Génisses	1 211	788 361	496 665
Total des porcs	980 629	112 772 335	90 217 868
Porcs de moins de 30 kg	936
Porcs de 30 à moins de 90 kg	9 084
Porcs de 90 kg et plus	970 609
Moutons	1 350	55 350	27 677
Agneaux	5 018	195 702	97 857
Chèvres et chevreaux	156	6 240	3 120
Poulains	46	10 442	6 264
Chevaux	846	424 692	254 815

Animaux abattus dans les abattoirs publics - Juin 2004 (1)

Catégories d'animaux	Nombre (têtes)	Poids vif (kg)	Poids abattus (kg)
Total des animaux abattus	83 092	19 166 745	13 170 323
Total des bêtes bovines	22 422	12 269 564	7 686 233
Veaux	8 010	2 122 650	1 316 044
Total du gros bétail	14 412	10 146 914	6 370 189
Boeufs	36	27 144	16 829
Taureaux	7 985	5 845 020	3 740 815
Vaches	6 011	4 027 370	2 456 696
Génisses	380	247 380	155 849
Total des porcs	58 805	6 762 575	5 410 060
Porcs de moins de 30 kg	419
Porcs de 30 à moins de 90 kg	62	62	..
Porcs de 90 kg et plus	58 324
Moutons	158	6 478	3 240
Agneaux	1 554	60 606	30 306
Chèvres et chevreaux	7	280	140
Poulains	22	4 994	2 995
Chevaux	124	62 248	37 349

(1) Soumis à l'expertise et déclarés propres à la consommation.

Abattages d'animaux

Animaux abattus dans les abattoirs privés - Juin 2004 (1)

Catégories d'animaux	Nombre (têtes)	Poids vif (kg)	Poids abattus (kg)
Total des animaux abattus	975 757	132 900 237	101 442 488
Total des bêtes bovines	48 383	26 333 159	16 319 278
Veaux	16 393	4 344 145	2 693 371
Total du gros bétail	31 990	21 989 014	13 625 907
Boeufs	6	4 524	2 804
Taureaux	9 202	6 735 864	4 310 950
Vaches	21 976	14 723 920	8 981 588
Génisses	806	524 706	330 565
Total des porcs	921 824	106 009 760	84 807 808
Porcs de moins de 30 kg	517
Porcs de 30 à moins de 90 kg	9 022
Porcs de 90 kg et plus	912 285
Moutons	1 192	48 872	24 437
Agneaux	3 464	135 096	67 551
Chèvres et chevreaux	149	5 960	2 980
Poulains	24	5 448	3 269
Chevaux	721	361 942	217 165

Animaux abattus pour cause de nécessité - Juin 2004 (1)

Catégories d'animaux	Nombre (têtes)	Poids vif (kg)	Poids abattus (kg)
Total des animaux abattus	208	124 471	77 874
Total des bêtes bovines	207	123 969	77 573
Veaux	46	12 190	7 558
Total du gros bétail	161	111 779	70 015
Boeufs	2	1 508	934
Taureaux	68	49 776	31 853
Vaches	66	44 220	26 977
Génisses	25	16 275	10 251
Total des porcs	-	-	-
Porcs de moins de 30 kg	-
Porcs de 30 à moins de 90 kg	-
Porcs de 90 kg et plus	-
Moutons	-	-	-
Agneaux	-	-	-
Chèvres et chevreaux	-	-	-
Poulains	-	-	-
Chevaux	1	502	301

(1) Soumis à l'expertise et déclarés propres à la consommation.

Industrie et construction

Industrie

NON-PRODCOM - Distribution d'eau

Distribution d'eau en volume et nombre de raccords

	Volume d'eau souterraine capté	Volume d'eau de surface traité en vue de la distribution	Volume d'eau reçu d'autres sociétés	Total	Volume d'eau cédé à d'autres sociétés	Pertes	Volume d'eau disponible pour la distribution	Nombre de raccords en service
	1 000 m ³	1 000 m ³	1 000 m ³	1 000 m ³	1 000 m ³	1 000 m ³	1 000 m ³	x 1000
1993	41 771	18 514	15 740	76 025	12 965	7 635	55 425	3 311
1994	42 066	17 808	15 217	75 091	12 257	7 898	54 935	3 205
1995	42 663	17 884	15 446	75 993	12 379	8 327	55 287	3 409
1996	40 568	19 328	18 886	78 783	12 679	7 520	58 584	3 547
1997	40 978	22 307	25 504	88 789	15 920	7 497	65 371	3 868
1998	40 285	21 595	24 635	86 515	19 476	7 242	59 797	3 971
1999	41 175	20 923	24 376	86 473	18 965	7 383	60 125	3 991
2000	41 456	20 623	24 196	86 275	18 815	7 278	60 182	4 034
2001	41 866	20 506	22 095	84 467	16 271	7 519	60 676	4 086
2002	40 367	20 680	20 633	81 679	14 743	7 321	59 615	4 123
2003	42 061	20 835	21 197	84 093	15 035	7 532	61 526	4 154
2002 Janvier	42 087	21 504	22 199	85 790	15 325	7 822	62 643	4 112
Février	38 033	19 337	18 876	76 247	13 461	7 587	55 199	4 113
Mars	40 595	20 877	20 183	81 655	14 600	7 643	59 412	4 114
Avril	39 467	20 683	20 483	80 633	14 467	7 284	58 883	4 115
Mai	43 084	21 498	21 808	86 391	15 630	7 081	63 680	4 116
Juin	40 502	17 784	21 116	79 401	15 234	7 298	56 869	4 106
Juillet	38 960	21 059	19 641	79 660	14 306	6 724	58 630	4 129
Août	39 817	21 008	20 485	81 309	14 589	7 082	59 639	4 130
Septembre	41 554	21 642	21 081	84 277	15 062	7 665	61 550	4 133
Octobre	42 603	21 717	21 017	85 336	15 479	7 320	62 537	4 132
Novembre	38 476	19 676	20 138	78 290	13 915	6 224	58 151	4 136
Décembre	39 222	21 370	20 569	81 161	14 846	8 126	58 189	4 141
2003 Janvier	43 081	21 695	21 806	86 582	15 311	7 976	63 295	4 142
Février	38 428	19 911	20 286	78 625	13 542	7 271	57 812	4 143
Mars	40 898	22 358	20 333	83 589	14 643	8 006	60 940	4 147
Avril	42 583	21 885	21 152	85 620	15 188	7 511	62 922	4 148
Mai	40 776	21 066	20 451	82 292	14 034	7 591	60 668	4 151
Juin	42 434	22 095	20 813	85 342	14 788	8 200	62 354	4 155
Juillet	42 759	21 978	22 229	86 966	16 006	7 933	63 026	4 156
Août	44 196	21 507	22 280	87 984	16 783	8 442	62 758	4 158
Septembre	44 395	16 750	18 970	80 114	13 719	4 798	61 597	4 156
Octobre	45 229	20 575	21 568	87 371	16 336	7 530	63 505	4 158
Novembre	39 874	19 516	22 056	81 447	14 794	8 097	58 555	4 159
Décembre	40 084	20 688	22 417	83 189	15 278	7 034	60 877	4 176
2004 Janvier	42 319	21 327	20 903	84 549	14 579	7 585	62 385	4 153
Février	37 442	20 182	18 591	76 215	13 539	6 878	55 798	4 155
Mars	40 813	21 149	21 122	83 084	14 134	8 239	60 711	4 159
Avril	42 405	21 115	21 231	84 751	15 290	7 730	61 731	4 161
Mai	43 127	21 685	22 243	87 056	15 606	7 633	63 816	4 162
Juin	40 598	21 093	20 063	81 755	14 505	7 855	59 394	4 172
Juillet	39 657	20 752	19 582	79 992	14 050	7 127	58 815	4 172
Août	39 257	21 358	19 431	80 045	14 474	7 299	58 272	4 173

Domaines statistiques

- Généralités
- Territoire et environnement
- Population
- Société
- Économie et finances
- Agriculture et activités assimilées
- Industrie
- Services, commerce et transports

Direction générale Statistique et Information économique
INS • INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE
B-1000 Bruxelles
tél. 02/548.63.65 - 02/548.63.66
fax 02/548.63.67

<http://statbel.fgov.be>
info@statbel.mineco.fgov.be

5 €*
ISSN 0771 - 0364